

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE

Actif		31-déc.-10	31-déc.-09
En KMAD	Notes		
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	A.a	52 778	7 934
Immobilisations corporelles	A.b	14 706 202	14 254 607
Immeubles de placement	A.c	15	15
Titres mis en équivalence	R.j	356 432	322 145
Autres actifs financiers			
- Dont prêts et créances	A.d	31 348	33 099
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	A.d	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	A.d	21 504	21 504
Créances d'impôts sur les sociétés			
Impôts différés actifs	A.e	423 239	543 748
Autres débiteurs			
Total Actifs non courants		15 591 517	15 183 051
Autres actifs financiers :			
- Dont instruments dérivés de couverture		-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
- Dont prêts et créances		-	-
- Autres (Dérivés)		124 009	62 916
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Stocks et en-cours	A.f	7 326 917	4 631 557
Créances clients	A.d	5 140 469	3 546 567
Autres débiteurs	A.d	2 765 653	2 445 095
Trésorerie et équivalent de trésorerie	A.g	186 925	616 930
Total Actifs courants		15 543 972	11 303 064
TOTAL ACTIF		31 135 490	26 486 115

Passif		31-déc.-10	31-déc.-09
En KMAD	Notes		
Capital	P.a	1 173 751	1 173 751
Primes d'émission et de fusion	P.a	683 183	683 183
Réserves	P.a	2 199 678	2 345 592
Résultat Net Part du Groupe		727 055	- 145 899
Ecart de conversion			
Capitaux propres (part du groupe)		4 783 666	4 056 627
Intérêts minoritaires		-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		4 783 666	4 056 627
Provisions	P.b	88 816	49 590
Avantages du personnel	P.c	642 720	618 835
Dettes financières			
- Dont dettes envers les établissements de crédit	P.d	4 518 670	5 216 756
Dettes d'impôts sur les sociétés		-	-
Impôts différés passifs	A.e	-	-
Autres créditeurs courants			
Total dettes non courantes		5 250 206	5 885 182
Provisions			
Dettes financières			
- Dont instruments de couverture			
- Dont dettes envers les établissements de crédit	P.e	10 052 872	7 203 779
- Autres		-	-
Dettes fournisseurs	P.d	10 759 090	9 036 998
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Autres créditeurs	P.d	289 653	303 529
Total dettes courantes		21 101 615	16 544 307
TOTAL PASSIF		31 135 490	26 486 115

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Exercice clos au 30 juin en KMAD		31-déc.-10	31-déc.-09
	Notes		
Chiffre d'affaires	R.a	37 030 147	26 951 183
Autres produits de l'activité	R.a	2 417 933	952 704
Produits des activités ordinaires		39 448 080	27 903 887
Achats et autres charges externes	R.b	37 178 805	27 219 028
Frais de personnel	R.c	349 438	339 627
Impôts et taxes	R.d	25 413	27 237
Dotations nettes d'exploitation	R.e	480 238	205 036
Autres produits et charges d'exploitation	R.d	11 043	1 199
Charges des activités ordinaires		38 044 937	27 792 127
Résultat d'exploitation courant		1 403 143	111 760
Cessions d'actifs	R.f	7 472	5 391
Charges de restructurations			
Cessions de filiales et participations			
Ecart d'acquisition négatifs			
Autres produits & charges d'exploitation non courants	R.g	14	91 551
Résultat d'exploitation		1 410 630	25 600
coût de l'endettement net	R.h	- 432 487	- 261 002
Autres produits financiers	R.h	201 603	246 613
Autres charges financières	R.h	- 332 815	- 313 818
Résultat financier		- 563 700	- 328 207
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		846 929	302 607
Impôts sur les sociétés	R.i	- 93 421	- 68 009
Impôt différé	R.i	- 120 509	155 858
Résultat net des entreprises intégrées		632 999	- 214 757
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	R.j	94 056	68 859
Résultat net des activités poursuivies		727 055	- 145 899
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		727 055	- 145 899
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net - Part du Groupe		727 055	- 145 899
Résultat de base par action (En MAD)	R.k	62	- 12
Résultat dilué par action (En MAD)	R.k	62	- 12

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

Exercices	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat Net	727 055	- 145 899
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		
Effet d'impôt		
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	-	-
Résultat Global	727 055	- 145 899
Dont part du groupe	727 055	- 145 899
Dont part des intérêts minoritaires	-	-

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Exercice clos au 30 juin en KMAD	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat avant impôts	846 930	- 302 607
Dotations nettes des provisions et pertes de valeur aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	457 837	278 128
Dotations nettes pour dépréciation des autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		1 295
Dotations nettes aux provisions	46 117	53 747
Perte nette/gain net sur cessions des actifs corporels et incorporels	- 7 472	- 5 391
Gains/Pertes de change non réalisé		- 21 411
Autres mouvements sur éléments non monétaires	- 61 298	829 385
Variations du BFR	- 2 901 604	- 378 454
Impôts différés		
Dividendes payés		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	- 1 619 490	454 693
Impôts sur les bénéfices payés	- 93 421	- 68 009
Flux net de trésorerie d'exploitation	- 1 712 911	386 684
Acquisitions de filiales et participations (net de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis)		
Cessions de filiales et participation (net de trésorerie et équivalents de trésorerie cédés)		
Acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	- 937 674	- 3 065 166
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 854	330
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		
Produits de cession des actifs financiers disponibles à la vente		
Acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par le résultat		
Produits de cession des actifs financiers à la juste valeur par le résultat		
Augmentation/Diminution nette des autres actifs financiers	116	
Dividendes reçus (des sociétés MEE)	59 769	59 384
Flux net de trésorerie d'investissement	- 869 935	- 3 005 452
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	-	- 88 603
Emissions de nouveaux emprunts	196 809	76 367
Remboursements d'emprunts long terme	- 894 546	- 104 592
Remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement		
Diminution/augmentation nette des prêts	1 486	2 260
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie de financement	- 696 251	- 114 568
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	- 3 279 097	- 2 733 336
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	- 6 586 850	- 3 853 514
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	- 9 865 948	- 6 586 850

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

En KMAD	Capital	Réserves	Prime d'émission	Résultat	Capitaux Propres
Au 1er janvier 2009	1 189 967	3 703 860	757 810	(1 356 554)	4 295 083
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres					
Dividendes distribués					
Affectation résultat 2008		- 1 356 554		1 356 554	
Résultat de l'exercice				- 145 899	- 145 899
Ecart de conversion					
Autres variations	- 16 217	- 1 710	- 74 627		- 92 554
Au 31 Décembre 2009	1 173 751	2 345 592	683 183	(145 899)	4 056 627
Au 1er janvier 2010	1 173 751	2 345 592	683 183	(145 899)	4 056 627
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres					
Dividendes distribués					
Affectation résultat 2009		(145 899)		145 899	
Résultat de l'exercice				727 055	727 055
Ecart de conversion					
Autres		(16)			(16)
Au 31 Décembre 2010	1 173 751	2 199 678	683 183	727 055	4 783 666

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Le Groupe SAMIR intervient principalement dans le secteur de l'industrie de raffinage. La modernisation des installations de production (projet d'hydrocracker) a permis au groupe de produire des produits respectueux de l'environnement et conformes aux standards internationaux.

Le Groupe opère également dans l'exploration pétrolière, le stockage, l'emballage et la distribution des produits pétroliers.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2010 a connu la mise en service de l'unité de l'hydrocracking. L'exercice a été également marqué par le début des travaux du projet TOPPING 4 et le projet de BITUMES.

L'exercice 2010 a connu aussi la création de la société AFRICBITUMES qui intervient dans le secteur des bitumes.

Au cours de l'année 2010, la société a obtenu les certifications suivantes : Certifications ISO 9001, ISO 14 001, OHSAS 18001.

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

Conformément aux dispositions de l'avis N°5 du Conseil National de la Comptabilité du 26-05-2005 et celles de la circulaire 07-09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, les comptes consolidés du Groupe SAMIR sont préparés selon les normes comptables internationales adoptées par l'union européenne au 31 Décembre 2010.

Ces informations ont fait l'objet de diligences d'audit par les commissaires aux comptes.

Les principes et méthodes comptables utilisés par le Groupe SAMIR sont décrits ci-après :

1. METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles la SAMIR détient plus de 50% des droits de vote potentiels.

Les titres des sociétés dans lesquelles SAMIR exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque SAMIR détient entre 20 et 50 % des droits de vote potentiels.

Les sociétés dans lesquelles SAMIR a un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs et passifs comptabilisés.

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

2. 1. Ecart d'acquisition positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle SAMIR exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci. L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

2. 2. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition. Dans la mesure où tout ou partie de l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et dépenses futures attendues à la date

d'acquisition, celui-ci est comptabilisé en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces pertes ou ces dépenses sont générées.

3. CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLES EN DEVICES

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

4. IMMOBILISATIONS

4.1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles de SAMIR (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilités. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité
Logiciels	5 ans

Les immobilisations incorporelles du projet UPGRADE sont amorties sur 25 ans.

4.2. Immobilisations corporelles

La norme IAS 16, « immobilisations corporelles », prévoit l'utilisation de durées d'amortissement différenciées sur chacun des composants d'un même actif immobilisé. Dans le cadre de la mise en place de la norme IAS 16, le groupe a revu la liste des composants des installations techniques, matériel et outillages et leur durée d'utilité (Entre 10 et 50 ans). L'application de ces principes a conduit au recalcul des amortissements depuis l'origine en utilisant les nouvelles durées d'utilité.

Durée d'utilité retenue par catégories d'immobilisation corporelles :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions et leurs composants.	10 à 50 ans (voir modèle ci-dessous)
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	10 à 30 ans
Matériel de transport.	4 à 5 ans
Matériel informatique.	5 ans
Les terrains ne sont pas amortis.	

Concernant les constructions, les durées d'utilité ci-après ont été utilisées :

Composants	Famille1		Famille2		Famille3		Famille4		Famille5		Famille6		Famille7	
	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité	%	D'utilité
Gros œuvre/charpente métallique	50%	50ans	50%	50ans	70%	50ans	63%	25ans	65%	33ans	100%	40ans		
Étanchéité, toiture et autres	25%	10ans	23%	10ans	18%	10ans	10%	10ans	10%	10ans			100%	20ans
Agencement et aménagement	4%	15ans	12%	15ans	5%	15ans	15%	15ans	15%	15ans				
Installations techniques fixes	10%	25ans	12%	25ans	2%	25ans	4%	20ans	2%	20ans				
Menuiserie intérieure & extérieure	7%	15ans	3%	15ans	5%	15ans	8%	15ans	8%	15ans				
Familles	Constructions en dur <=R+2		Construction en dur <=R+2		Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)		Bâtiment industriel - construction légère structure métallique		Bâtiment industriel - construction lourde structure métallique		Bâtiment en copropriété		Aménagements extérieurs/terrains non construits	

Les installations techniques et les constructions du projet UPGRADE ont été décomposées sur la base d'un rapport préparé conjointement par les techniciens de la société et un expert indépendant.

Les durées d'utilités retenues pour le projet sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	6 à 50 ans

Ces durées d'utilité sont les mêmes retenues dans le cadre des états financiers sociaux de la société.

La base amortissable doit être diminuée de la valeur résiduelle si cette dernière est significative.

À partir de la date de leur mise en service, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes sur leur durée d'utilité.

4.3. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (qui nécessite un cycle de production ou d'acquisition long), sont incorporés dans le coût de cet actif. L'incorporation des coûts d'emprunts est devenue obligatoire à compter de janvier 2009.

Les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

4.4. Contrat de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements

minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;

- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

4.5. Autres immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées, sont inscrits à leur juste valeur (si cette dernière peut être déterminée d'une manière fiable). Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice « Recyclage ».

Les titres non cotés dont la juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable sont comptabilisés au coût.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

6. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les pièces de rechange principales et le stock de sécurité sont reclassés en immobilisations corporelles.

Ces pièces sont traitées selon les dispositions de la norme IAS 16.

7. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe SAMIR a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Au titre des risques environnementaux auxquels fait face SAMIR compte tenu des obligations comprises dans les textes légaux et réglementaires sur la protection de l'environnement au Maroc, une provision est comptabilisée s'il est probable que la société soit appelée à engager des dépenses dans ce sens. Même en l'absence d'une obligation juridique, le fait d'afficher publiquement une politique de préservation de l'environnement crée pour l'entreprise une obligation implicite qui devrait faire l'objet d'une provision si une sortie de ressources est probable.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

8. ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES

SAMIR offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire et d'autres avantages dont essentiellement les indemnités de fin de carrière et l'assurance maladie postérieurement à l'emploi.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, SAMIR n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs, la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le compte de résultat de l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, SAMIR évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, table de mortalité et taux d'actualisation.

Cette obligation, estimée par un expert actuariel, est constatée au bilan dans la rubrique avantage du personnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement au 31 décembre 2010 sont présentées ci-après :

Hypothèses retenues	
Indemnités de départ à la retraite et autres avantages post emploi	
Taux d'augmentation salariale	3%
Charges sociales	15%
Taux d'actualisation	4.3% (BT 10 ans)
Table de mortalité	TV 88-90
Taux de rotation	Néant
Taux de revalorisation des IDR	1.50%.
Assurance maladie	
Taux d'actualisation	5,10% (BT 20 ans)
Taux d'inflation médicale	4%
Frais de gestion	39%
Limite de couverture	Illimité
Réversibilité	Avec réversibilité
Taux de remboursement	76%
Part patronale	84%
Taux de rotation	Non pris en compte
Invalidité	Non pris en compte

9. IMPOT DIFFERE

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de SAMIR lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. A l'entrée, l'instrument est enregistré à son coût augmenté des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les titres de participation non consolidés sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres.

Les actions propres viennent en déduction des capitaux propres.

Les créances commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative. En cas de risque avéré sur les créances commerciales, le taux de provisionnement retenu doit être justifié par une balance âgée. Les provisions générales ne sont pas autorisées.

Les autres prêts et créances sont reconnus initialement à leur juste valeur calculée au taux de marché. Si le prêt est émis à des conditions hors marché, la différence entre sa juste valeur et sa valeur émise impacte le résultat.

Les prêts sont enregistrés au coût amorti. En cas de dégradation significative du crédit, le titre est provisionné sur la base des flux de cash estimés.

Les passifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. L'instrument est enregistré à son coût (juste valeur de ce qui est reçu) diminué des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les dettes commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative.

Les opérations non dénouées à la clôture et faisant l'objet d'une couverture sont traitées selon les normes IFRS. La juste valeur du cours à terme est obtenue via la formule ci-après :

$$\text{Cours à Terme} = \text{Cours spot} * (1 + (\text{Taux DH} - \text{Taux USD}) * \text{Nbr.Jours}/360)$$

Gestion du risque de change

De par la nature de son activité, la société est exposée au risque de change essentiellement sur les importations du brut et des produits pétroliers importés ainsi que sur l'exportation des produits finis. La société est également exposée sur ses opérations de financement et d'investissement auprès de partenaires étrangers. Pour remédier à ce risque la SAMIR recourt à plusieurs techniques :

- Achat et vente à terme de devises sur le marché de gré à gré,
- Les options de change (call, put, collar,...),
- La technique de l'avance en devise,
-

11. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

11.1. Chiffre d'affaires

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être estimé d'une façon fiable.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

11.2. Dépréciation d'actifs

La norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe SAMIR. En effet, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 Décembre 2010.

11.3. Résultat de la gestion des autres actifs

Le résultat de la gestion des autres actifs est constitué de plus ou moins-values de cession des autres actifs immobilisés, des provisions, et des pertes et gains non opérationnels. Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

11.4. Tableau des flux de trésorerie

Il présente d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

12. CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen des actions ordinaires en circulation au 31 Décembre 2010 est de l'ordre de 11.776.963.

Au cours de l'exercice 2010 la société n'a effectué aucune opération sur ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les titres autocontrôlés.

Aucun effet dilution n'a été identifié au cours de l'exercice 2010.

13. AUTRES INFORMATIONS

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

NOTE 4 : DESCRIPTION DES PRINCIPALES OPTIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE

Certaines normes IAS/IFRS proposent des options de traitement comptable. Les choix retenus par le groupe sont les suivants :

IAS 1- Présentation des états financiers :

Le groupe a décidé de présenter son compte de résultat par nature.

Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

Le tableau des flux de trésorerie sera présenté suivant la méthode indirecte.

IAS 2-Stocks :

Le stock de matières premières est valorisé par type de pétrole brut suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires surestaries, taxes parafiscales).

Pour les produits finis, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production moyen à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation augmentées de la valeur du stock initial aux quantités vendues majorées de celles du stock final.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente moyen, appliqué au prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Le stock de produits finis importés est valorisé par type de produit suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires, taxes parafiscales.)

Les produits semi-finis sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants diminués d'une décote de 8%.

Le Slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel -oil diminué d'une décote de 61%.

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du «coût moyen pondéré», sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

IAS 12- Impôts :

Le Groupe SAMIR comptabilise :

- L'impôt exigible :

L'impôt exigible est le montant attendu devant être payé à (ou récupéré de) l'administration fiscale.

- L'impôt différé :

L'impôt différé est une correction apportée à la charge d'impôt et/ou à la situation nette de la période suite aux différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et passifs.

IAS 16-Immobilisations corporelles, IAS 38- Immobilisations incorporelles, IAS 40-Immeubles de placement :

Ces immobilisations sont évaluées au coût amorti.

IAS 20-Subventions :

Les subventions sont comptabilisées au passif et reprise en fonction de la durée d'utilité de l'actif y afférent.

NOTE 5 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par Intégration Globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées en Intégration Proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par Mise en Equivalence.

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ne sont pas consolidées et sont comptabilisées en titres de participation non consolidés.

Le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2010 se présente comme suit :

Sociétés Consolidées	Capital en KMAD	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de Consolidation
SAMIR SA	1 189 967	100%	100%	IG
Salam Gaz	150 000	50%	50.00%	MEE
SOMAS	60 000	38.46%	38.46%	MEE
AFRICBITUMES	10 000	50%	50%	IP

MEE : Mise En Equivalence IP : Intégration proportionnelle IG : Intégration globale

Bilans simplifiés des sociétés mises en équivalence (Comptes sociaux) au 31 Décembre 2010 :

Société	SOMAS		
	En KMAD		
ACTIF	PASSIF		
Actif Immobilisé	85.381	Capitaux propres et assimilés	225.293
Actif Circulant	176.364	Dettes et autres passifs à long terme	-
Trésorerie	9.765	Dettes et autres passifs à court terme	46.217
TOTAL	271.510	TOTAL	271.510

Société	SALAM GAZ		
	En KMAD		
ACTIF	PASSIF		
Actif Immobilisé	364.444	Capitaux propres et assimilés	420.314
Actif Circulant	2.883.412	Dettes et autres passifs à long terme	274.925
Trésorerie	43.606	Dettes et autres passifs à court terme	2.596.223
TOTAL	3.291.463	TOTAL	3.291.463

Eléments clés du compte de produits et de charges au 31.12.2010 :

Société	SOMAS	SALAM GAZ
	En KMAD	
Eléments		
Chiffre d'affaires	156.776	3.837.136
Résultat d'exploitation	113.791	160.884
Résultat financier	1.261	23.493
Résultat non courant	6.893	7.429
Résultat Net	86.673	128.973

Les sociétés exclues du périmètre de consolidation et les raisons de leurs exclusions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	31.12.2010
Sociétés exclues du périmètre de consolidation	
Sociétés	Raison d'exclusion
GUIGUES	En liquidation judiciaire
LUBNA	En liquidation judiciaire
TSPP (Transport et stockage de produits pétroliers)	Non significative

NOTE 6 : COMPTE DE RESULTAT

R.a : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

- Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09	Variation
Ventes locales	32 727 988	23 924 777	37%
Exportations	4 302 159	3 026 406	42%
Chiffre d'affaires	37 030 147	26 951 183	37%
Ventes locales/Chiffre d'affaires	88%	89%	
Exportations/Chiffres d'affaires	12%	11%	

La hausse du chiffre d'affaires s'explique par l'effet combiné des quantités et des prix. En effet, les quantités ont connu une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. Le prix moyen de vente au cours de l'exercice 2010 a connu une augmentation de 32% comparativement à l'année 2009.

Pour la répartition géographique, la majorité du chiffre d'affaire de la société est réalisée sur le marché local avec 88% du chiffre d'affaire global de l'année 2010. En 2009, la part du chiffre d'affaires local était de 89%.

- Autres produits de l'activité :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09	Variation en %
Autres produits de l'activité	2 417 933	952 704	154

R.b : ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09	Variation en %
Achats de marchandise et autres charges externes	6 018 549	9 635 335	-38
Achat de matières premières	31 160 256	17 583 693	77
Total Achats et autres charges externes	37 178 805	27 219 028	37

La situation des redevances restant à payer au titre des contrats de location financière (leasing) est la suivante au 31.12.2010 :

	Échéances		
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Véhicules en crédit bail	1 672	821	-

R.c : FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS :

- Frais de personnel :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09	Variation en %
Salaires et charges sociales	325 553	319 819	2
Dotations nettes aux provisions pour avantage du personnel	23 885	19 807	21
Frais de Personnel	349 438	339 626	3

- Effectif moyen :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09
Effectif Moyen	1176	1263

R.d : IMPOTS & TAXES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09	Variation en %
Impôts et taxes	25 413	27 237	-7
Autres produits et charges d'exploitation	11 043	1 199	821

R.e : DOTATIONS NETTES D'EXPLOITATION :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09	Variation en %
Dotations nettes d'exploitation	480 238	205 036	134

Les dotations d'amortissement relatives au matériel en location financière se montent à 1.527 KMAD au 31.12.2010.

R.f: CESSION D'ACTIFS

Aux	31-Déc-10	31-Déc-09	Variation en %
Produits des cessions d'immobilisations	7 970	5 536	44
VNA des immobilisations cédées	497	146	240
Cessions d'actifs	7 473	5 390	39

R.g: AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09	Variation en %
Autres produits et charges d'exploitation non courants	14	- 91 551	+ 100

R.h: RESULTAT FINANCIER

Le détail du coût de l'endettement net est le suivant :

Aux	31-déc-10	31-déc-09	Variation en %
Intérêts et autres produits financiers	63 328	11 186	466
Charges d'intérêts	495 815	272 188	82
Coût de l'endettement net	-432 487	-261 002	66

Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

Aux	31-déc-10	31-déc-09	Variation en %
Gains de change	201 603	246 588	-18
Produits des titres de participation	0	25	-100
Autres produits financiers	201 603	246 613	-18

Les autres charges financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Aux	31-déc-10	31-déc-09	Variation en %
Pertes de change	-358 156	-379 112	-6
Résultat sur instruments financiers	-25 340	-65 294	-61
Autres charges financières	-332 815	-313 818	6

Les charges financières incorporées dans les immobilisations s'élevaient à 68.166 KMAD au 31.12.2010 contre 265.679 KMAD au 31.12.2009.

R.i: IMPOTS SUR LES RESULTATS et PREUVES D'IMPOT :

- Impôt sur les résultats :

Les impôts sur les bénéfices exigibles et différés sont détaillés dans le tableau ci-après :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09
IS exigibles	- 93 421	- 68 009
Impôts différés	- 120 509	155 858
Charge nette d'impôt	-213 930	87 850

- Preuve d'impôt :

Aux	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat avant impôt	846 929	- 302 607
Impôt théorique (30%)	- 254 079	90 782
Excédent CM/IS	40 065	
Impôt sur différences permanentes	84	-2 932
Charge d'impôt comptabilisée	- 213 930	87 850

R.j: TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La mise en équivalence de SOMAS et de SALAM GAZ a donné lieu aux impacts suivants au 31 décembre 2010 en KMAD:

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Quote part dans le résultat	Montant des titres mis en équivalence	Dividendes versés à SAMIR
SOMAS	38,46%	38,46%	28 302	79 997	14 769
SALAM GAZ	50%	50%	65 754	276 434	45 000
Total	-	-	94 056	356 432	59 769

(*): Hors titres de participation pour un montant de 83.309 KMAD.

R.k : RESULTAT PAR ACTION :

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est calculé en tenant compte des actions propres achetées par la société.

Aucune dilution n'a été constatée au cours de l'exercice 2010.

NOTE 7: BILAN

A.a. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

- Valeurs Brutes :

Nature	Ouverture	Acquisition	Cession	Virement	Clôture
Immo R&D	65 12				65 129
Brevets, marques,...	183 365			49 578	232 943
Autres immos incorp	1				1
Total	248 495	-	-	49 578	298 073

- Cumul amortissement :

Nature	Ouverture	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Clôture
Immo R&D	65 129			65 129
Brevets, marques,...	175 431	4 735		180 166
Autres immos incorp				
Total	240 560	4 735	-	245 295

• Valeurs nettes :

Nature	Ouverture	Clôture
Immo R&D	-	-
Brevets, marques,...	7 934	52 777
Autres immos incorp	1	1
Total	7 935	52 778

A.b .IMMOBILISATIONS CORPORELLES

• Valeurs Brutes :

Nature	Ouverture	Acquisition	Cession	Virement	Clôture
Terrains	75 394	2 950	- 497		77 846
Constructions	913 175			3 130 614	4 043 789
Inst tech,mat et out	5 176 220			8 056 064	13 232 284
Matériel de transport(*)	49 530	2		- 104	49 428
Mob, mat bureau&aménag	122 483			17 605	140 088
Autres immo corpo	7 812				7 812
Immos corpo en cours	11 005 263	1 036 147		- 11 359 763	681 647
Total	17 349 876	1 039 099	- 497	- 155 583	18 232 894

• Cumul amortissement :

Nature	Ouverture	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Clôture
Terrains	-			-
Constructions	647 061	69 450		716 510
Installat. tech,mat et out	2 275 277	374 813		2 650 090
Matériel de transport	43 818	1 743	3 142	42 420
Mob, mat bureau et aménag	105 645	5 343		110 989
Autres immo corporelles	6 442	226		6 669
Immos corporelles en cours	17 010	- 17 010		-
Total	3 095 254	434 565	3 142	3 526 677

• Valeurs nettes :

Nature	Ouverture	Clôture
Terrains	75 394	77 846
Constructions	266 114	3 327 279
Installat. tech,mat et out	2 900 943	10 582 195
Matériel de transport	5 711	7 009
Mob, mat bureau et aménag	16 837	29 099
Autres immo corporelles	1 369	1 143
Immos corporelles en cours	10 988 253	681 647
Total	14 254 622	14 706 217

Les immobilisations corporelles incluent du matériel de transport en location financière :

Nature	31.12.2010			En KMAD 31.12.2009	
	Brut	Amortissements	Net	Net	
Matériel de transport	7 520	4 321	3 199	4 726	

A.c- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

La juste valeur des immeubles de placement est de 8.861 KMAD. L'évaluation est effectuée par un expert indépendant.

A.d- CREANCES COURANTES ET NON COURANTES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	31 348	7 360	16 206	7 782
Autres titres immobilisés	212			212
Prêts immobilisés	26 353	7 360	16 206	2 787
Autres créances financières	4 783			4 783
Actifs disponibles à la vente	21 504	21 504		
COURANTES	7 906 122	7 906 122	0	0
Fournisseurs débiteurs, avances&acomptes	135 689	135 689	-	-
Clients et comptes rattachés	5 140 469	5 140 469	-	-
Personnel	4 363	4 363	-	-
Etat	2 305 407	2 305 407	-	-
Compte d'associés	-	-	-	-
Autres débiteurs	259 217	259 217	-	-
Comptes de régularisation-actif	60 977	60 977	-	-

• Actifs disponibles à la vente :

Titres	En KMAD			
	31.12.2010 Brut	31.12.2010 Provision (*)	31.12.2009 Net	31.12.2009 Net
EIE GUIGUES	553	553	0	0
LUBNA	1.000	1.000	0	0
TSPP	1.000	0	1.000	1.000
ADM	20.000	0	20.000	20.000
OSPREC SA	504	0	504	504
TOTAL	23.057	1.553	21.504	21.504

Ces titres ne sont pas cotés sur un marché actif et leur juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable. Par conséquent, ils sont comptabilisés au coût selon les dispositions de la norme IAS 39.

(*) : Les provisions relatives aux titres GUIGUES et LUBNA remontent respectivement à 2004 et à 2003.

Les créances client et autres débiteurs ont fait l'objet des provisions ci-après :

	31.12.2010	En KMAD 31.12.2009
Provisions sur Créances	31.12.2010	31.12.2009
Clients et comptes rattachés	45 617	45 617
Personnel	12 119	13 329
Autres débiteurs	65 778	65 778
Total	123 515	124 724

A.e- IMPOTS DIFFERES

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Eléments	31.12.2010	En KMAD 31.12.2009
Impôt différé actif	1 287 437	1 156 898
Impôt différé passif	864 199	613 150
Solde	423 239	543 748
Nature	IDA	IDA

IDA : Impôt différé actif

A.f- STOCKS ET ENCOURS

Valeur Nette des Stocks	31.12.2010	En KMAD 31.12.2009
Marchandises	0	0
Matières et fournitures consommables	2 871 738	2 498 799
Produits en cours	2 960 666	1 309 870
Produits finis	1 494 513	822 888
Total	7 326 917	4 631 557

Les stocks ont fait l'objet des provisions ci-après :

Provisions sur Stocks	31.12.2010	En KMAD 31.12.2009
Matières et fournitures consommables	22 318	18 890
Produits finis	82 865	53 380
Total	105 182	72 269

A.g- Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Aux	31.12.2010	En KMAD 31.12.2009
Trésorerie et équivalent de trésorerie	186 925	616 930

P.a- CAPITAUX PROPRES

• Capital et réserves

Le capital de la SAMIR est composé de 11.899.665 actions d'une valeur nominale de 100 DH, toutes de même catégorie.

La prime de fusion résulte de la fusion de la SAMIR et la SCP (société chérifienne de pétrole).

Courant 2009 la société a procédé au rachat de ses propres actions afin de régulariser le cours de l'action en bourse. Le montant des actions propres achetées est de l'ordre de 90.843 KMAD au 31 Décembre 2010.

En norme IFRS les actions propres sont à déduire des capitaux propres. Les gains et les pertes résultant de la cession des actions propres sont comptabilisés en réserves consolidées et n'impactent pas le compte de résultat.

Le tableau ci-après indique le traitement effectué par SAMIR :

Eléments	Capital	Primes d'émission et de fusion	Total
Solde au 01/01/2010	1 173 751	683 183	1 856 934
Rachat d'actions	-	-	-
Solde au 31/12/2010	1 173 751	683 183	1 856 934

Concernant les réserves consolidées, elles sont constituées essentiellement de :

- Résultats antérieurs non distribués,
- Réserves d'investissement,
- Réserve légale,
- Réserves résultant des retraitements IFRS,

• Dividende par action

Aucune distribution de dividende n'est prévue pour l'exercice 2010.

P.b- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques comptabilisées comprennent exclusivement des provisions pour litiges qui répondent aux critères requis par la norme IAS 37, à savoir :

- Obligation actuelle : Il s'agit de litiges portés devant la justice;
- Probabilité de sortie de ressources : L'extinction de ces obligations nécessite une sortie de ressources;
- Estimation fiable : Le service comptable obtient du service juridique la meilleure estimation de la sortie de ressources.

Nature	31.12.2009	Dotations	Reprises	En KMAD 31.12.2010
Provisions pour litige	49 590	43 719	4 492	88 817



La société procède à la reprise des provisions pour litige dans les cas suivants :

- Dénouement du litige,
- Réestimation à la baisse de la provision déjà constituée suite à l'évolution du dossier.

Lesdites provisions ne sont pas actualisées vu la difficulté d'avoir un échéancier fiable du dénouement des contentieux.
Les provisions pour arrêts généraux des unités, constituées en normes marocaines, sont reprises en normes IFRS.

P.c ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DU PERSONNEL

En KMAD	Montant
Montant (Provisions) au 1er janvier 2010	618 835
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	35 599
Reprises pour utilisation / Prestations payées	-11 714
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2010	642 720

La provision pour fonds d'ancienneté comptabilisée en normes locales n'est pas calculée conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Cette provision est reprise en normes IFRS. Le montant de la provision pour fonds d'ancienneté au titre de l'année 2010 est de 25.805 KMAD.

P.d- DETTES COURANTES ET NON COURANTES

- Analyse par échéance des dettes :

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	4 518 670	604 182	3 599 077	315 411
Emprunts obligataires	800 000		800 000	
Autres dettes financières	3 718 670	604 182	2 799 077	315 411
COURANTES	11 048 740	11 048 740	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 759 087	10 759 087		
Clients crédateurs, avances&acomptes	21 883	21 883		
Personnel	20 661	20 661		
Organismes sociaux	20 332	20 332		
Etat	27 023	27 023		
Compte d'associés	4 000	4 000		
Autres créanciers	68 899	68 899		
Comptes de régularisation - Passif	126 854	126 854		

- Emprunt obligataire :

Au cours de l'exercice 2008, la société a fait appel à l'épargne publique en procédant à l'émission d'un emprunt obligataire, destiné au financement du projet UPGRADE, de l'ordre de 800.000 KMAD remboursable in fine en 2015. L'emprunt est comptabilisé à sa valeur nominale vu le caractère insignifiant des frais d'émission. Ces derniers sont incorporés dans le coût du projet UPGRADE selon les dispositions de la norme IAS 23.

P.e- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Le détail des dettes envers les établissements de crédit peut être présenté ainsi :

Eléments	31.12.2010	En KMAD
Crédit de trésorerie	7 913 055	5 604 439
Banques (solde crédeur)	2 139 817	1 599 340
TOTAL	10 052 872	7 203 779

NOTE 8: PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées au cours de l'exercice 2010 sont résumées ci-dessous :

- Bilan :

Eléments	En KMAD
ACTIF	
Clients	1 949
Autres débiteurs	107 030
PASSIF	
Fournisseurs	59 082
Autres crédateurs	

- Compte de résultat :

Eléments	En KMAD
Produits	35 013
Charges	234 981

NOTE 9 : EVENEMENTS POST-CLOTURE ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Evénements Post-Clôture :

Aucun événement post-clôture n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

- Engagements hors Bilan :

LIBELLES	2010	En KMAD
ENGAGEMENTS DONNES		2009
.AVALS ET CAUTIONS		
-DOUANES	6 013 217	6 012 556
-FOURNISSEURS (y compris crédits documentaires)	8 147 873	4 990 527
- BANQUES	437 405	1 764 571
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
TOTAL	14 598 495	12 767 654
ENGAGEMENTS RECUS		
.AVALS ET CAUTIONS		
- BANQUES	7 934 093	5 050 256
. Crédits documentaires	7 017 271	3 489 309
. Emprunts		3 495
. Divers (douanes+fournisseurs)	916 821	1 557 451
-FOURNISSEURS	635 718	1 338 553
-CLIENTS	211 450	211 450
AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		
TOTAL	8 781 261	6 600 259

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

KPMG

40, Boulevard d'Anfa
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la
Société Anonyme Marocaine
de l'Industrie du Raffinage
(SAMIR)
Mohammedia

RESUME DU RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la Société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de résultat, l'état des variations de capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 783 666 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 727 055.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe, ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAMIR, constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 22 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse

101, Bd. Massira Al Khadra - Casablanca
Tél.: 022 88.40.40 / 022.77.90.00
Fax: 022.77.90.90 / 022.58.55.90
E-mail: 01021190 - R.C. 34535 - C.Nob: 1012523

KPMG

40, Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél: 212 (02)29.33.04.13
Fax: 212 (02)29.33.05

Mostafa Fraiha
Associé



SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE

Société anonyme au capital de 1.189.966.500 dirhams - R.C. 91 Mohammedia
Siège social : Route côtière de Mohammedia BP 89-101 Mohammedia
Tél : 212 5 23 32 42 01 à 04 - Fax : 212 5 23 31 71 88
Site Web : www.samir.ma - E-mail : infosamir@samir.ma